

Lang enterre son premier texte Allègre

La réforme de la formation des enseignants est reportée.

La réforme de la formation des enseignants n'est pas pour demain. Moins d'un mois après son retour rue de Grenelle, le ministre de l'Éducation nationale Jack Lang a fait savoir que ce dossier, cher à Claude Allègre, ne progresserait désormais que «dans le cadre d'un consensus le plus large possible». Le «projet de rénovation fera l'objet d'une nouvelle concertation», a annoncé le ministre hier dans un communiqué destiné à rassurer les adversaires d'une réforme accusée de mettre en péril les savoirs disciplinaires. Au début de l'année, le ministère avait soumis à concertation un «projet provisoire» modifiant les conditions de recrutement et la scolarité des futurs professeurs.

Partant du constat que, s'ils maîtrisent parfaitement leur

discipline, les enseignants débutants sont rarement préparés à affronter les élèves qui leur sont confiés, l'objectif de Claude Allègre était de «professionnaliser» la formation en réduisant la part de l'évaluation des compétences disciplinaires, jugée excessive. Dans le projet «soumis à concertation» au début de l'année, il était envisagé de prendre

**«Le consensus le plus large possible sera recherché.»
Le communiqué ministériel**

en compte «prioritairement» l'expérience professionnelle au contact de la jeunesse pour l'admission dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Un stage d'un mois en classe devait de plus précéder toute candidature aux concours de recrutement. Pour beaucoup d'opposants à Claude Allègre, ce

projet d'inspiration libérale visait à remplacer le professeur dispensateur de savoirs par un «professionnel de l'éducation», dont la mission principale aurait été de faire de la «socialisation» dans les zones sensibles. Le Snes, syndicat majoritaire dans les collèges et lycées, et la Société des agrégés avaient manifesté leur opposition radicale à cette réforme.

Jack Lang a visiblement l'intention de rassurer. «Le consensus le plus large possible sera recherché et, concernant les Capes [certificats d'aptitude pédagogique à l'enseignement secondaire], la concertation sera fondée sur de nouvelles bases, tenant compte en particulier des objections sérieuses soulevées par les projets en cours», déclare

le communiqué ministériel, précisant qu'«aucune modification des concours n'interviendra en 2001 et aucune modification n'est envisagée sur la nature des disciplines qui définissent les concours».

Le ministère promet que si «quelques améliorations seront proposées», elles ne se conformeront «pas obligatoirement à un modèle unique». Cette grande prudence ne sera évidemment pas du goût de ceux qui, avec le Sgen-CFDT et la FEN, ont réaffirmé hier «la nécessité d'une transformation en profondeur de l'École», tout en dénonçant «la sclérose et le refus de toute évolution». On saura la semaine prochaine ce que Jack Lang retient de la réforme du lycée engagée par Allègre en 1998 ●

ALAIN AUFFRAY